

# Des éoliennes en covisibilité avec la Sainte Victoire !

[Urgence à se manifester sur la discrète enquête publique pour les éoliennes d'Artigues et Ollières \(Var\)](#)



Ce projet d'un parc de 22 éoliennes produisant 44 MW est soumis à enquête publique pour un mois jusqu'au 20 octobre 2017 inclus. L'enquête concerne spécifiquement la demande d'autorisation de défrichement présentée par la SAS Provençialis pour une superficie totale de 2,5 ha environ sur les communes d'Artigues et d'Ollières.

Le permis de construire accordé il y a 10 ans a été annulé par le tribunal administratif puis accordé par la cour administrative d'appel.

Le projet est situé à 5 kms à l'est du Grand Site Sainte-Victoire, sur le plateau des Pallières visible à longue distance et avant-poste de la montagne elle-même (voir carte). La covisibilité avec un des sites paysagers les plus célèbres de France sera totale pour les vues de l'est et du sud.

Les effets sur la faune sont potentiellement importants pour les oiseaux et les chauve-souris. L'avis de l'autorité environnementale (DREAL-PACA) est d'ailleurs, à ce stade, réservé, car plusieurs insuffisances sont mises en évidence dans l'étude d'impact proposée par Provençialis.

## **Des éoliennes en covisibilité avec la Sainte Victoire !**

Toutes les personnes intéressées à donner leur avis sur ce projet peuvent écrire, par voie électronique, à la DDTM du Var [ddtm-sef@var.gouv.fr](mailto:ddtm-sef@var.gouv.fr). Toutes les informations sur le projet (diverses études d'impact etc.) sont disponibles (téléchargeables) sur ce lien : <http://www.var.gouv.fr/demande-de-defrichement-relative-au-projet-de-parc-a6677.html>.

La commune d'Artigues avait déjà été l'objet en 2016 d'une enquête publique pour un parc photovoltaïque de 17 ha... lui-même contesté par la commune (rapport disponible sur ce lien [http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_CE\\_cle7fbd99-59.pdf](http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CE_cle7fbd99-59.pdf)). Ce type de projet semble donc le lot de territoires très peu habités comme Artigues...